

Sévère mise en garde des autochtones au Québec

□ Si la province se sépare, ils comptent sur le soutien d'Ottawa pour s'appropriier les deux tiers au moins du territoire

Maniwaki, Québec (PC)

Les autochtones tenteront de s'approprier l'ensemble du territoire du Québec si jamais la province se sépare du Canada, et attendront d'Ottawa qu'il protège leurs droits, a fait savoir hier le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Ovide Mercredi.

«Si la province de Québec déclare ou négocie sa séparation du Canada, elle ne peut y inclure au moins les deux tiers de la province sur lesquels notre peuple revendique droit et juridiction», a déclaré M. Mercredi.

Selon lui, les autochtones s'attendraient à ce que le gouvernement fé-

déral «se place entre nous et la province de Québec afin de protéger notre terre et nos ressources», parce que c'est le devoir d'Ottawa d'assurer le respect du traité et des droits des autochtones.

«Nous n'avons jamais cédé ces terres. Nous ne les avons jamais vendues. Nous ne les avons jamais abandonnées.»

Première journée d'audiences

La sévère mise en garde de M. Mercredi coïncidait avec la première journée d'audiences du comité de neuf représentants des Premières Nations qui parcourt le pays afin de connaître la position des autochtones sur la question constitutionnelle.

Le comité, dirigé par Konrad Sioui, un Huron de la région de Québec, a choisi d'entreprendre les audiences au Québec en raison des inquiétudes soulevées par une éventuelle séparation et par les nouveaux pouvoirs de Québec au chapitre des droits autochtones.

La rencontre d'hier, tenue dans le gymnase d'une école de la réserve algonquine de la rivière Désert, à quelque 150 km au nord d'Ottawa, a vu les autochtones exprimer leur colère et leur méfiance envers le Québec.

Le chef de la réserve, Jean-Guy Whiteduck, a estimé que le Québec nie aux autochtones le même droit à l'autonomie recherché par la majorité francophone de la province.



Le comité des Premières Nations a commencé hier, dans une réserve algonquine du Québec, ses audiences sur la question constitutionnelle. Ovide Mercredi, à droite, s'est purifié avec de la fumée, selon le rite ancestral, durant la prière du début.

«Ils ont complètement oublié comment une société distincte devrait se comporter si elle veut être reconnue en tant que nation», a lancé M. Whiteduck.

M. Mercredi a pour sa part estimé que des événements comme la crise d'Oka et la construction du complexe hydro-électrique de la Baie James laissent les autochtones perplexes, se demandant s'ils ne seraient pas mieux au sein du Canada plutôt que dans un Québec indépendant.

Grande tension

Le Québec, a dit M. Mercredi, ne reconnaît pas aux autochtones un statut distinct ou le droit à la terre et à l'autonomie.

«Il existe une grande tension entre la province de Québec et notre peuple», a constaté le chef de l'Assemblée des Premières Nations.

Les autochtones désirent que la province devienne un allié constitutionnel en affirmant de façon claire et simple qu'ils sont distincts et ont des droits inhérents à ce statut, soit celui de se gouverner eux-mêmes et celui de préserver leur culture.

M. Mercredi avait également des reproches à adresser au reste du Canada.

«Nous devons modifier la pensée fondamentale des systèmes légal et politique de ce pays afin qu'elle inclue notre vision (des choses), a-t-il lancé. Nous ne pouvons demeurer des étrangers dans notre pays.»

Les provinces de l'Atlantique se réunissent d'urgence

Halifax (PC)

Les quatre premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont décidé de se réunir d'urgence, demain, afin de discuter du rajustement des paiements de péréquation effectué par Ottawa.

Cet entretien de deux heures, qui aura lieu à l'aéroport de Halifax, ne remplacera pas la conférence des premiers ministres de l'Atlantique, fixée au 29 octobre à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans un communiqué conjoint, les quatre premiers ministres ont expliqué que «le temps est venu de se tenir ensemble pour convaincre le gouvernement fédéral de la nécessité d'aider les Canadiens de l'Atlantique à rebâtir notre économie».

Ils ont ajouté: «D'autres réductions fédérales au Canada atlantique au cours des dernières années, l'étendue de la récession originaire d'Ontario et des réductions fédérales encore plus récentes ont laissé cette région dans une position très vulnérable».

Le premier ministre Don Cameron, de la Nouvelle-Écosse, a déclaré que «la situation est suffisamment sérieuse pour justifier une réunion (des quatre)».

Le ministre des Finances de l'Île-du-Prince-Édouard, Gilbert Clements, a signalé que cette province va recevoir d'Ottawa 17 millions \$ de moins que prévu. «Qu'allons-nous faire?», a-t-il demandé.

Wells reconnaît que le Québec a besoin de pouvoirs en trois domaines

St-Jean, T.-N. (PC)

Le premier ministre Clyde Wells a assuré une délégation québécoise, hier, qu'il croit que le Québec devrait posséder l'autorité législative sur les questions de langue, de culture et de code civil, mais qu'il faut lui refuser plus de pouvoirs que les autres provinces.

«Il croit que le Québec a un rôle à jouer dans ces composantes de sa culture et de sa société distinctes, au point de vue législatif», a souligné M. Max Bernard, du Congrès canadien juif, l'un des six membres de la délégation multiculturelle du Québec.

La délégation doit, de plus, rencontrer les premiers ministres de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard au cours des prochains jours.

«M. Wells a établi clairement qu'il ne favorise pas un fédéralisme inégal, a déclaré M. Bernard. Mais cela n'empêche pas, selon lui, de reconnaître que le Québec a une culture, une langue et un code civil distincts et a donc besoin d'une autorité législative appropriée à ces domaines.»

Un autre membre de la délégation, M. Alfredo Folco, président du Congrès national des Italo-Canadiens, a rapporté que M. Wells n'est pas contre une révision de la division des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

«Le premier ministre Wells, a déclaré M. Folco, nous a montré qu'il reconnaît certaines réalités fondamentales dans la société québécoise et il est prêt à négocier d'une façon très ouverte.»

«Il (M. Wells) ne nous est pas apparu comme anti-québécois, a noté M. Bernard. Nous avons été très impressionnés par son idéalisme, tempéré par un sens de pragmatisme.»

C'EST LE GRAND Blues DU Jamais Vu chez Mazda

Jusqu'à 1 000 \$ en accessoires optionnels ou remise équivalente:

Dès aujourd'hui, à l'achat de toute Mazda 1991 en super liquidation, faites votre choix et obtenez jusqu'à 1 000 \$ en accessoires optionnels. Ou recevez une remise équivalente. De plus, profitez de l'une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie. Et n'oubliez pas notre Programme de protection prolongée aussi offert. Parlez-en à votre concessionnaire. Chez Mazda, vous n'avez que l'embaras du choix... c'est le «Blues du jamais vu».



*Le stock des concessionnaires est limité. Offerts à l'achat des modèles 1991 encore en stock chez le concessionnaire après le 6 septembre 1991. Frais de transport, de préparation, de livraison, de TPS et de taxes provinciales en sus. Cette offre, en vigueur pour un temps limité et jusqu'à épuisement des stocks, ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

mazda

Je me sens bien.

Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455
Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Editorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

Une occasion historique

Roch BILODEAU

Une conférence de paix sur le Moyen-Orient, ça peut sembler bien loin de nos préoccupations, car nous n'avons jamais été directement impliqués dans le conflit israélo-arabe. Mais ce vieux litige a tellement empoisonné la vie politique de la planète que nous ne pouvons pas être indifférents à l'espoir d'une solution.

Pensez par exemple à la guerre contre l'Irak à laquelle nous avons été mêlés récemment. Souvenez-vous à quel point Hussein était motivé par sa rancœur envers les Israéliens; rappelez-vous de ses tentatives pour provoquer leur réplique militaire, laquelle, savait-il, aurait probablement amené tout le monde arabe à prendre les armes derrière lui. Songez aussi au conflit libanais, aux innombrables attentats terroristes, aux détournements d'avions, aux prises d'otages, etc. Bref, pensez aux milliers de victimes directement ou indirectement reliées à la situation politique du Moyen-Orient.

Au fond de tout cela, une haine. Celle que se vouent Arabes et Israéliens. Depuis la création de l'État d'Israël il y a maintenant plus de 40 ans. Depuis que les Palestiniens, eux, sont devenus un peuple sans territoire. Une haine qui, il faut dire, a été ensuite généreusement alimentée. Par le fanatisme sanguinaire de plusieurs leaders arabes souvent appuyés par Moscou, mais aussi par l'intransigence irresponsable de dirigeants israéliens qui ont profité de la complaisance d'un allié trop indéfectible à Washington.

Alors, cette conférence de paix est une bonne nouvelle pour le monde entier. Car c'est la première fois que les principaux acteurs du drame acceptent de dialoguer directement à une même table.

La nouvelle attitude soviétique y est pour quelque chose évidemment. Mais ce sont surtout les patients efforts de la diplomatie américaine qui permettent aujourd'hui d'espérer. Il faut comprendre que le président américain n'est pas sans y trouver un intérêt à la veille d'une année électorale; et il faut dire que ses démarches ne font que donner suite aux promesses qu'il avait faites à ses alliés de la Coalition anti-Husseïn.

C'est un «succès» bien fragile. Tellement qu'il ne résisterait même pas à la vérité. En effet, à quelques jours seulement de la rencontre, il demeure encore «impossible» d'avouer franchement qu'elle devrait porter sur une réorganisation du territoire litigieux. Non, car cela signifierait qu'Israël devrait faire des compromis. Or, non seulement le gouvernement Shamir jure-t-il qu'il ne cédera pas un centimètre de terre, mais encore, il continue d'encourager la colonisation des territoires occupés.

Si Israël maintenait cette attitude, la «conférence historique» pourrait bien aboutir à rien du tout, sinon à encore plus de hargne. C'est ce qu'il faudrait absolument éviter: un exercice inutile d'où les principaux protagonistes repartiraient avec la conviction que toute négociation est impossible.

Organiser une conférence de paix sur le Moyen-Orient, c'était déjà tout un défi. Et pourtant, c'est certainement l'étape la moins difficile.

OPINION DES AUTRES

L'aide et les droits

Le premier ministre Mulroney a provoqué un certain émoi à Harare, au Zimbabwe, quand il a lié l'aide aux pays du tiers-monde au respect des droits fondamentaux. Il est normal que de telles paroles jettent un froid dans une réunion du Commonwealth dont plus de la moitié des membres ont des régimes qui sont loin d'être démocratiques.

On a par la suite accusé M. Mulroney d'avoir reculé sur ces grands principes. En fait, dans un premier temps, le premier ministre faisait allusion à la pratique canadienne, dont on a vu la manifestation avec l'interruption de l'aide à Haïti. On a cependant cru, à tort, que M. Mulroney voulait imposer ces principes aux au-

tres pays du Commonwealth.

Le président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, a invité les pays développés à ne pas aller trop loin dans cette voie. Il explique que les droits fondamentaux et la démocratie relèvent de la morale et que l'argent ne peut pas créer ces valeurs. Il a, bien sûr, raison: il ne sert à rien d'utiliser l'aide pour obliger les gouvernements à respecter les droits des citoyens. On n'achète pas la démocratie.

Le lien entre l'aide et la démocratie est en réalité beaucoup plus profond. Un gouvernement qui n'a pas été élu de façon démocratique et qui ne respecte pas ses citoyens est un très mauvais gouvernement. Il saura créer une armée, une police, un système

— des domaines où la discipline et la hiérarchie sont importantes. Mais un rythme de développement rapide lui échappera car il dépend étroitement de la liberté individuelle.

L'aide au développement sera toujours beaucoup plus rentable dans un pays où les mauvais politiciens perdent des élections, les gestionnaires incapables se font congédier et une presse libre existe pour dénoncer la corruption. Bref, le Canada n'est pas assez riche pour subventionner les fantaisies de petits tyrans.

Frédéric Wagnière
La Presse

LETTRE OUVERTE

Que ferez-vous pour le développement culturel?

A tous les candidats et candidates aux élections municipales dans la région

Permettez-moi d'abord de vous féliciter chaleureusement de votre engagement envers votre communauté. J'aimerais vous souhaiter la meilleure chance possible dans l'obtention du poste pour lequel vous briguez les suffrages.

Le Conseil de la culture de l'Estrie a reçu de la ministre des Affaires culturelles le mandat de veiller au développement culturel de la région 05 par le biais de la concertation du milieu et de conseiller les divers paliers de gouvernement, notamment le ministère des Affaires culturelles, sur les moyens à prendre pour effectuer ce développement. Il est donc de notre responsabilité de faire entendre notre voix pendant ces élections municipales.

La responsabilité des municipalités dans le développement culturel est de plus en plus grande du fait que le gouvernement provincial confie de-

rérenant au palier municipal une grande partie de ses responsabilités en cette matière. Vous savez sans doute aussi que certaines municipalités, notamment Sherbrooke, pour ne citer qu'un seul exemple et certaines MRC se sont dotées de politiques culturelles élaborées et d'une structure qui favorise le développement culturel.

Qu'en est-il de votre municipalité? Qu'en est-il de vos intentions de future maire ou de future mairesse, de futur conseiller ou de future conseillère en matière culturelle?

Politique culturelle

Ma lettre a pour but de vous inviter à répondre à des questions concernant la politique culturelle que vous devez mettre sur pied et à vous exprimer publiquement sur ce sujet. Tous les organismes culturels de votre municipalité sont de leurs côtés invités à vous interpeller sur ces mêmes questions, tant en privé qu'en public, si toutefois vous tardiez trop à prendre

une position publique.

1— Pour vous, candidat ou candidate à l'élection municipale, le développement culturel est-il assez important pour que vous y accordiez un certain pourcentage du budget de votre municipalité? À quelle distance du 1%, minimum souhaité par la Coalition du monde culturel, le situeriez-vous pendant l'exercice de votre prochain mandat?

2— Si ce n'est déjà fait, pensez-vous mettre en place un comité culturel dans votre municipalité? Quel rôle allez-vous lui donner? Vous en serviriez-vous comme conseiller dans l'élaboration de votre politique culturelle? Le soutiendriez-vous comme diffuseur culturel ou organisateur d'activités culturelles dans votre municipalité?

3— Les citoyens et citoyennes de votre municipalité ont-ils facilement accès à la lecture? Si vous briguez les suffrages dans une petite municipalité, verrez-vous, si ce n'est déjà fait, à faciliter le plus rapidement possible



Mais M. Baker, pourquoi insistez-vous tant?!.. Ca va être si ennuyeux, cette conférence-là!..

TRIBUNE LIBRE

Un partenariat difficile à la CSCS

M. Gilles Taillon
Directeur général de la C.S.C.S.

Nous tenons à venir vous exprimer notre point de vue dans le différend qui éloigne à nouveau la Commission scolaire du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie. Notre expérience professionnelle dans l'enseignement nous permet, croyons-nous, de voir et de suivre la situation d'un oeil intéressé.

Nous vous soulignons d'abord que nous sommes habitués de voir un syndicat être souvent mal aimé dans la société. Quand un organisme poursuit ses objectifs comme lutter contre l'arbitraire, se préoccuper du progrès social, protéger et améliorer les conditions de vie de ses membres, il est par nature dérangeant; les cotes d'a-

mour le favorisent rarement. Après plusieurs années, cependant, on apprécie souvent le bien fondé de ce que la société appelle des «luttons syndicaux». Pensons au salaire minimum dans les années 70, les congés de maternité et de paternité, un peu plus tard, l'égalité des femmes et l'équité salariale dans les années 80, etc., toutes des situations dont on comprend mieux les bienfaits aujourd'hui, mais qui avaient l'air farfelues dans le temps... parce que mises de l'avant par des travailleuses et travailleurs syndiqués.

Nous ne sommes donc pas surpris de voir que les mots collaboration et surtout partenariat ont la vie courte et difficile dans les relations CSCS-SEE. Et les torts ne sont certes pas

toujours du côté du «mal-aimé». Nous comprenons donc que le SEE mette parfois de la hargne dans des causes qu'il défend particulièrement lorsqu'il est question de transparence, de respect du syndicalisme et de condition féminine comme dans la situation actuelle.

Vous comprenez sûrement que nous accordons notre appui au SEE dans le différend actuel, mais nous espérons que tout rentrera dans l'ordre bientôt. Cet appui a été voté en conseil régional le 23 septembre 1991.

André Goulet
pour l'Association des retraités et retraités de l'enseignement du Québec, Estrie

Le Québec et le reste du Canada ont besoin l'un de l'autre

Des statistiques récentes indiquent qu'un peu plus de la moitié des Québécois seraient prêts à opter pour la souveraineté et que 14% restent indécis. Si leurs réponses étaient honnêtes et que les répondants au sondage ne changeaient pas d'opinion, il est clair que le référendum de M. Bourassa passerait. Ce qui est moins clair, c'est quel pourcentage de souverainistes s'attend à une association avec ce qui reste du Canada. Ces souverainistes devraient d'abord se demander si le Canada, avec les difficultés économiques qu'il connaît déjà et affaibli par la séparation du Québec serait encore assez fort pour être un partenaire intéressant.

Un autre point à considérer, avant d'apposer sa croix sur le bulletin référendaire plutôt qu'après, c'est que seront les négociateurs du côté fédéral d'une association économique quand le Québec n'aura plus de représentation au parlement canadien. M. Mulroney ne sera évidemment plus premier ministre, à moins qu'il suive l'exemple de M. Chrétien et se fasse élire dans une circonscription «canadienne». Lucien Bouchard et le Bloc québécois seront hors du tableau, ainsi que les députés fédéraux du Québec. On ne sait pas qui mènera à Ottawa, mais ce ne sera pas un Québécois. Et qui sera à la barre au Québec? Les coulisses regorgeront

d'aspirants au poste de M. Bourassa, avec les 75 députés fédéraux en chômage. Attendront-ils une élection? M. Gorbachev aurait peut-être quelques conseils pour M. Bourassa.

De toute façon, peut-on être ignorant en politique au point de croire que le Canada pourrait offrir, ou même se payer d'offrir au Québec une association du genre rapport Al-laire? Il faut que les Québécois, mais aussi tous les autres Canadiens, pensent sérieusement à la viabilité possible d'un pays qui aurait perdu d'un coup 28% de son territoire, 25% de sa population, une bonne partie de ses ressources naturelles les plus riches et de ses ressources humaines, sa deuxième base industrielle, la part du lion de son industrie aérospatiale, des aéroports et voies navigables reliant le Canada au reste du monde, sans parler du lien terrestre entre l'est et l'ouest, et ce ne sont que des aspects matériels!

À moins de revirements inattendus pour stimuler l'économie canadienne, les prévisions à long terme ne sont pas très encourageantes surtout si le pays devait être déchiré par la séparation du Québec, ni pour le Québec, ni pour le Canada. Tout pays à économie chancelante devient facilement la proie de forces hostiles, et le Canada possède certaines choses que plusieurs convoitent. Nous serions naïfs de penser que même l'on-

cle Sam ne nous envie pas un peu. Toutes ces ressources naturelles, partagées par un si petit nombre, avec si peu de capital pour les exploiter. Ajoutez à ça des forces armées réduites, et de moins en moins de résistance politique au grand rêve américain; le fait français ayant été largement absorbé par le Québec séparé, le Canada perdrait ce qui constitue sa principale différence avec les États-Unis. Combien de temps le Canada resterait-il souverain?

Est-il dans l'intérêt du Québec de blesser le Canada au point de lui asséner un coup mortel? Les buts du Québec seraient-ils atteints si le Canada devait succomber? Si oui, pour combien de temps?

Il est triste de penser que certains Canadiens perçoivent déjà le Québec comme un parasite, vivant aux dépens du Canada. Comme Québécois, je trouve cette analogie tout à fait blessante parce qu'inexacte et tout à fait injuste. Le Québec et le reste du Canada ont besoin l'un de l'autre pour vivre et prospérer.

Si, en fin de compte, le Québec devait quand même se séparer du Canada, il pourrait bien se retrouver dans une situation saprophytique, vivant accroché à un organisme mourant. Et nous savons qu'un saprophyte ne vit qu'aussi longtemps que son hôte.

Don Healy

avec la qualité de leur environnement physique et naturel.

Enfin, rappelons le rapport Arpin qui reconnaît la municipalité comme actrice importante du développement culturel au Québec. Hors de tout doute la municipalité devra faire des choix et mettre en place un service mesuré et qualifié en respectant les volontés et les aspirations locales.

Le Conseil de la culture de l'Estrie demeure à votre service pour toute action que vous jugerez bon d'engager dans le développement culturel de votre municipalité. N'hésitez pas à faire appel à lui si vos concitoyens et concitoyennes vous accordent leur confiance lors du prochain scrutin.

Espérant entendre des réponses publiques à nos questions, je demeure votre toute dévouée,

Joyette Marchessault
présidente
Conseil de la culture de l'Estrie

Vivre

Des besoins énormes, mais de bien maigres ressources

□ Réconfort-Famille apporte un peu de bonheur à des enfants malmenés par la vie

Gilles DALLAIRE Magog

Il avait quatre ans quand, pour permettre à sa mère qui vit seule et a

trois autres enfants de reprendre son souffle, Elizabeth et Gilles Garant ont commencé à le recevoir chez eux les fins de semaine.

Il a maintenant six ans. On briserait le cœur de ces retraités qui de-



Elizabeth Garant, de l'organisme sans but lucratif Réconfort-Famille

meurent à une dizaine de kilomètres de Magog, le sien aussi, si on les privait de sa présence et même si on ne faisait qu'en parler.

«C'est notre rayon de soleil. Sa présence nous fait oublier notre âge. Nous allons le chercher à sa sortie de l'école le vendredi après-midi et nous le ramenons à l'école le lundi matin. Nous l'emmenons avec nous partout où nous allons. Mon mari à qui son travail n'a pas permis de partager les jeux de nos enfants et à qui il a fait découvrir les jeux électroniques joue très souvent avec lui et je me demande parfois lequel des deux est le plus jeune», confie Elizabeth Garant en révélant que l'enfant leur rend largement l'affection qu'ils lui témoignent.

Expérience enrichissante

Cette expérience enrichissante pour eux et pour l'enfant, ils ont voulu que d'autres couples et d'autres enfants la partagent. Ils en ont touché mot à une organisatrice communautaire du Centre local de services communautaires Alfred-DesRochers,

Louise Fontaine. Peu après leur rencontre avec elle, Réconfort-Famille, organisme sans but lucratif qui apparie familles en difficulté en raison d'un ennui de santé, de la perte ou du départ du père ou de la mère et de tout autre événement mettant en danger son équilibre et familles disposant d'un peu de temps, ayant un attachement réel pour les enfants, beaucoup d'amour à partager, et désireuses de donner un peu de bonheur à des enfants malmenés par la vie, voyait le jour.

15 pour cent des familles

Les besoins sont énormes: en 1986, 15 pour cent des familles recensées sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog, soit 1220 familles sur 7995, étaient des familles monoparentales, une situation alarmante qui s'est certainement aggravée depuis cinq ans. Même si la création de Réconfort-famille ne remonte qu'à quelques mois, une vingtaine de familles en difficulté lui ont lancé un appel à l'aide.

Le réseau regroupe présentement cinq familles qui, régulièrement, accueillent six enfants, les uns, durant quelques heures, les autres, pendant une journée ou deux. Ces cinq familles ne suffisent cependant pas à la ta-

che car 14 enfants attendent que des familles qui ont un trop-plein d'amour le partagent avec eux.

Comme les ressources humaines, les ressources financières de l'organisme sont maigres: Réconfort-Famille a en caisse, en comptant tout, juste assez d'argent pour payer le loyer d'une case postale mais, une fois cette dépense faite, il ne lui en restera plus pour faire imprimer les reçus que la plupart des personnes qui lui apporteront leur soutien financier ne manqueront pas, à bon droit, de réclamer.

Marché aux puces

«Nous avons reçu des dons mais pas suffisamment pour combler nos besoins», révèle Elizabeth Garant en constatant avec regret que toutes les familles que l'organisme aide vivent à Magog mais que la Ville de Magog ne lui a pas encore apporté son support financier tandis que Canton de Magog où vivent la plupart des familles d'accueil a fait montre d'une générosité exemplaire.

Elle avoue compter beaucoup sur le marché aux puces parrainé par Réconfort-Famille qui sera ouvert le 9 novembre à la Place Notre-Dame, à Rock Island, pour renflouer les coffres de l'organisme.

EN BREF

□ Cliniques de vaccination à Valcourt

Les parents de la région de Valcourt sont invités à faire vacciner leurs enfants qui entreront à la maternelle en septembre 1992. Sur rendez-vous seulement, les sept cliniques de vaccination se tiendront dans les locaux du CLSC Val Saint-François de Valcourt. Elles auront lieu de 9 h à 16 h aujourd'hui le 22,

les 24 et 25 octobre ainsi que les 4, 5 et 11, 12 novembre prochains. Trois autres cliniques se tiendront en début de soirée de 17 h 30 à 19 h 30, soit les 4, 5 et 11 novembre 1991. Notons que le CLSC évaluera du même coup la vision et le développement général des enfants lors des cliniques de vaccination.

□ La SPA de l'Estrie recrute

La SPA de l'Estrie procède présentement à son recrutement de bénévoles pour le programme de zoothérapie, instauré en 1984.

Le programme vise à intégrer des animaux de compagnie dans le processus thérapeutique pour améliorer la condition physique et émotionnelle des bénéficiaires.

Les gens intéressés à s'impliquer dans cette expérience enrichissante sont invités à communiquer avec Lise (823-1235), afin de prendre rendez-vous pour évaluer l'animal de compagnie du bénéficiaire et établir un horaire de disponibilité.

□ La direction régionale a de nouveaux locaux

Le ministère des Communautés culturelles et de l'immigration annonce que sa direction régionale vient d'emménager dans de nouveaux locaux. Ceux-ci sont main-

tenant situés au 740, rue Galt Ouest, 3e étage.

Quant au service de francisation, communément appelé COFI, ses bureaux demeurent au 172, rue Short à Sherbrooke.

□ Séjours de ressourcement en pleine nature

Le Carrefour l'Étoile invite les personnes de 45 ans et plus à quelques jours de ressourcement en pleine nature, à Sutton, du 24 au 28 octobre. Repas sains, tranquillité, air

pur, marches, méditation, exploration des rêves, visualisation et relaxation sont au programme. Pour informations et réservations: 538-3482.

□ Prévenir les chicanes d'enfants

Le CLSC Val Saint-François prépare une série de cinq rencontres portant sur les chicanes d'enfants. Gratuites, ces rencontres s'adressent aux parents de Valcourt et des municipalités environnantes. Animée par Mme Nicole Boclair, per-

sonne ressource d'expérience auprès des parents, cette série aura lieu les mercredis soir de 19 h à 22 h à partir du 30 octobre prochain. On peut s'y inscrire en téléphonant au CLSC Val Saint-François de Valcourt.

CARNET COMMUNAUTAIRE

• Reconnaissance des acquis

Toutes les personnes qui occupent un poste d'assistante ou d'assistant technique en pharmacie peuvent se prévaloir de la reconnaissance des acquis extrascolaires afin de faciliter leur accès au diplôme d'études professionnelles. On tiendra donc une soirée d'information demain mercredi, le 23 octobre, à 19 h 30, à l'auditorium du Centre

hospitalier St-Vincent de Paul, 300, rue King est, à Sherbrooke.

• Aide communautaire de Lennoxville et environs

L'organisme Aide communautaire de Lennoxville et des environs tiendra son assemblée générale annuelle demain mercredi, le 23 octobre, à 13 h, au Temple Maçonique, 2, rue Belvidère, à Lennoxville.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **66654973**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

31010

Les malades mentaux ont les mêmes attentes que tout le monde

Lac-Mégantic (LO)

Les principaux besoins des personnes présentant des problèmes psychiatriques ne diffèrent en rien des autres dites bien portantes. Elles veulent aussi être respectées en tant qu'être humain, pouvoir vivre comme tout le monde et, finalement, être aimées pour ce qu'elles sont.

Telle est la conclusion sur laquelle a débouché le colloque sur la santé mentale, tenu en fin de semaine par l'Association l'Envol de Lac-Mégantic, une ressource alternative et communautaire intervenant dans ce secteur.

Ce ne sont pas des malades mentaux qui ont avancé ces besoins. Ce sont les 150 participants au colloque, comprenant certes de ces personnes mais aussi des proches, des représentants d'autres ressources du milieu et des intervenants tels que le Centre de services sociaux. Selon Michelle Buisières, porte-parole de l'Envol, des gens sont venus d'aussi loin que Trois-Rivières.

Pour comprendre la dynamique du colloque, il importe de savoir qu'au départ, les hôtes ont demandé aux participants de se mettre dans la peau des personnes avec problèmes psychiatriques. Pour les aider, la pièce «Pas si fou que ça», écrite et jouée par des usagers de l'Envol, a dévoilé des bons moments vécus par ces malades, abordé la question des crises, de l'hospitalisation, des visites chez le psychiatre, de la médication, de ses effets secondaires et des préjugés.

Répartis en ateliers, les participants ont été invités à exprimer ce qu'ils avaient ressenti face à la pièce.

LANCÔME CHEZ SEARS



HYDRATIVE PAR LANCÔME DE PARIS
Lancôme a su donner une nouvelle dimension au processus d'hydratation de votre peau en mettant au point 'Hydrative', une formule indispensable d'hydratants agissant de façon immédiate et en profondeur. 50 mL.....45\$

PRIME 'Les Sensationnels'...avec tout achat de 18,50\$ ou plus de produits Lancôme. Elle comprend Emulsion Hydrative nourrissante Nutribel 20 mL, crème contour des yeux Progrès 5 mL, mascara noir crème Immencils, eau de parfum Trésor 2.5 mL, brosse à cils et sourcils.

Offre en vigueur jusqu'au 26 octobre 1991, dans la limite des stocks disponibles. Limite de 1 prime par client.



SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les magasins: Ord. ou Fax. Les Sears Canada inc. se rapportent aux prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 449-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770, Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121, En province: Chicoutimi: 549-8240, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc. Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears. 34175

Communication-Québec



Pour tout renseignement gouvernemental

Denis L'HEUREUX

SE PERDRE EN FORÊT

Il y a quelques semaines, La Tribune nous a relaté deux événements similaires, où des jeunes se sont perdus en forêt. Dans les deux cas il y a eu un heureux dénouement mais la situation aurait pu être tragique.

Nous sommes en pleine période de chasse et beaucoup de gens circulent en forêt, souvent sans avoir pris les mesures nécessaires. N'oublions pas que la température est de plus en plus froide à mesure que la saison avance.

Il y a des précautions fondamentales à prendre lorsqu'on s'aventure en forêt; en voici quelques-unes:

- Dans la mesure du possible, ne partez jamais seul(e). Adultes ou enfants, nous sommes beaucoup plus en sécurité lorsque nous avons de la compagnie.
- Portez les vêtements et les chaussures qui conviennent au terrain et aux conditions climatiques que vous rencontrerez.
- En cette période de l'année, ayez toujours un couvre-chef à portée de la main. Si le temps se gâte, vous devez conserver votre chaleur corporelle. Or, c'est par la tête que l'organisme perd le plus de chaleur.
- Ayez en votre possession des sacs à ordures de préférence de couleur orange ou jaune. Ils sont peu encombrants faciles à transporter et peuvent vous protéger des effets de l'hypothermie. De plus leur couleur per-

mettra aux chercheurs de mieux vous repérer.

Si vous êtes perdu en forêt, vous aurez besoin aussi de connaître les règles fondamentales de la survie comme: la façon de se protéger de l'hypothermie, comment faire un feu, un abri, etc.

Protection civile Canada publie une brochure sur les précautions et les mesures individuelles à prendre en forêt.

Cette brochure est disponible à Communication-Québec.

«MON TAUX, MON TOIT» PROLONGÉ

La date limite d'installation des fondations des logements admissibles au programme «Mon taux, mon toit» est reporté au 15 novembre 1991 et la date limite de parachèvement des travaux et d'acquisition du logement, au 31 mars 1992.

Rappelons que ce programme de subvention qui vise à stimuler la construction domiciliaire propose un taux d'intérêt hypothécaire de 8 1/2% pour une durée de trois ans ou un montant d'argent égal à 4 1/2% du coût d'acquisition, sans toutefois dépasser 5 000 \$.

POUR REJOINDRE COMMUNICATION-QUÉBEC
SHERBROOKE: 820-3000 ou, sans frais, 1 800 668-8889
Bois-Francs: 1 800 363-1316
Drummondville: 477-7272
Theford Mines: 338-0181

Bien sûr, il y a des soldes et des soldes mais

FRANCE B. PRONUPTIA

LE LEADER DE LA ROBE DE MARIÉE... ne peut que vous offrir

la crème des soldes

50%
SUR UN VASTE CHOIX DE ROBES DE MARIÉES
DE RABAIS

et robes de soirées

FRANCE B. PRONUPTIA

Place des Congrès, 2655, rue King Ouest

34024

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.
UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ
Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel:
LAC MEGANTIC
WFFDN
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5 3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

38269

Habitation

Publi-reportage



APCHQ

ASSOCIATION PROVINCIALE
DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS
DU QUÉBEC INC.

Région de l'Estrie

FOURNISSEURS

BÉTON (BRIQUES ET BLOCS)	DÉCORATION (CONSEILLERS)
BÉTON DE L'ESTRIE ROCK FOREST (QC) (819) 564-3989	2735-2509 QUÉBEC INC./DÉCOR PLUS ENR. ROCK FOREST (QC) (819) 821-4242
GOSSELIN (DIV. CIMENT ST-LAURENT INC.) ROCK FOREST (QC) (819) 864-4219	LAUR LUMINAIRE INC. SHERBROOKE (QC) (819) 566-2323
LES PRODUITS DE CIMENT WINDSOR INC. SHERBROOKE (QC) (819) 569-9571	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LÉTOURNEAU INC. LENNOXVILLE (QC) (819) 566-5633
PERMACON SHERBROOKE SHERBROOKE (QC) (819) 564-1414	RAYMOND LEMIEUX INC. SHERBROOKE (QC) (819) 569-5987
PRODUITS SPARBETON LTÉE ACTON VALE (QC) (514) 546-7727	DRAPERIES RAYMOND LEMIEUX INC. SHERBROOKE (QC) (819) 569-5987
BOULONS ET ÉCROUS DISTRIBUTION J.M. BERGERON INC. SHERBROOKE (QC) (819) 566-5346	ÉBÉNISTERIE MENUISERIE DE L'ESTRIE INC. MAGOG (QC) (819) 843-4683
DISTRIBUTION MILANI INC. ROCK FOREST (QC) (819) 564-2026	MENUISERIE MBG INC. OMERVILLE (QC) (819) 843-6709
CADRES PRÉMONTÉS (BOIS ET MÉTAL) MATERIAUX DE CONSTRUCTION LUMBERLAND INC. ROCK FOREST (QC) (819) 563-0220	ÉCLAIRAGE (DÉTAILANTS ET GROSSISTES) 2841-7584 QUÉBEC INC./ LUMIDE COR LA FOIRE DU VENTILATEUR SHERBROOKE (QC) (819) 820-1033
COMMUNICATIONS (RADIO - TÉLÉPHONE - SATELLITE) CELLULAIRE L. FLAMAND INC. SHERBROOKE (QC) (819) 823-9994	BOITEAU LUMINAIRE INC. SHERBROOKE (QC) (819) 566-2616
ESTRIE-COM INC. ST-ÉLIE-D'ORFORD (QC) (819) 564-1275	LAUR LUMINAIRE INC. SHERBROOKE (QC) (819) 566-2323
GLENAYREPAGE CELLULAIRE INC. SHERBROOKE (QC) (819) 820-0600	MAISON DU LUMINAIRE R M INC. SHERBROOKE (QC) (819) 565-2870
LES ANTENNES SATELLITE GOBEIL & FILLES INC. SHERBROOKE (QC) (819) 563-7992	MULTI LUMINAIRE SHERBROOKE (QC) (819) 822-2020
LES TÉLÉCOMMUNICATIONS SUTEL INC. ROCK FOREST (QC) (819) 564-1214	WESTBURNE QUÉBEC INC. SHERBROOKE (QC) (819) 562-2662
COMPTOIRS DE MAGASIN COMPTOIR MOULÉ SUR MESURE A.F. INC. ROCK FOREST (QC) (819) 864-4242	ÉQUIPEMENT ET FOURNITURE DE BUREAU BUREAUTIQUE N. MALTAIS INC. DEAUVILLE (QC) (819) 864-4281
CONTENANTS À REBUTS GESTION MICHEL COUTURE SHERBROOKE (QC) (819) 569-7551	LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU BOB POULIOT INC. SHERBROOKE (QC) (819) 563-1948
	SUPERIOR MACHINES DE BUREAU INC. SHERBROOKE (QC) (819) 563-1422
	TECHNOCOPIE INC. SHERBROOKE (QC) (819) 565-1116

**Construisez
ou
rénovez
en
toute
confiance
avec
un
membre
de
l'APCHQ**

D'autres noms de fournisseurs membres de l'APCHQ seront publiés dans une prochaine parution.



Pleins feux sur la rénovation !

RÉNOVER EN TOUTE CONFIANCE

La rénovation d'une maison est un investissement important, que l'on veut le plus durable et le plus profitable possible. Dans ce contexte, il est normal d'exiger que des travaux de rénovation soient enregistrés à un programme de garantie reconnu.

La Garantie rénovation de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) est une protection de première force, reconnue et exigée par la plupart des institutions financières et compagnies d'assurance hypothécaire. Ce programme protège les consommateurs, advenant le cas où l'entrepreneur ne peut remplir ses obligations. Elle constitue, en fait, un cautionnement des obligations de l'entrepreneur envers le consommateur.

En transigeant avec un entrepreneur membre de la Garantie rénovation de l'APCHQ, le consommateur s'assure que les travaux ont été effectués avec soin. En effet, pour avoir le droit d'offrir cette garantie, les entrepreneurs doivent démontrer leur compétence technique et répondre à une série de critères financiers et administratifs rigoureux.

Mais qu'en est-il de cette garantie? Prenons l'exemple d'un consommateur qui aurait versé un certain montant d'argent en acompte avant le début des travaux. Arrive le jour où les travaux devraient débiter et l'entrepreneur ne se présente pas.

Le consommateur qui aura signé le contrat d'entreprise de cette Garantie de l'APCHQ sera protégé contre la perte de tout acompte, jusqu'à concurrence de 20 000\$ (maximum 25% du montant du contrat). Et si l'entrepreneur ne terminait pas les travaux, pour cause de maladie par exemple, la garantie assurera au consommateur le parachèvement des travaux prévus au contrat jusqu'à concurrence de 20 000\$ (maximum 25% du montant du contrat).

Voici, en résumé, les protections que cette garantie offre au consommateur avant, pendant et après les travaux de rénovation:

- protection contre la perte de tout acompte, jusqu'à concurrence de 20 000\$ (maximum 25% du montant du contrat);
- garantie de parachèvement des travaux prévus au contrat jusqu'à concurrence de 20 000\$ (maximum 25% du montant du contrat);
- protection contre les défauts cachés, dénoncés par écrit à l'entrepreneur et à la Division des garanties de l'APCHQ dans la période de 15 mois de la date de signature du contrat, jusqu'à concurrence du montant du contrat;
- protection contre les malfaçons affectant la stabilité ou la solidité de l'immeuble, dénoncés par écrit à l'entrepreneur et à la Division des garanties de l'APCHQ dans les trois ans de la date de signature du contrat, jusqu'à concurrence du montant du contrat;
- service de règlement des litiges juste et efficace;
- garantie transférable à un nouveau propriétaire, tant qu'elle est en vigueur.

Comment obtenir cette garantie?

Le consommateur peut tout d'abord faire appel au service de référence de la Garantie rénovation de l'APCHQ, en composant le (514) 353-5069 ou, sans frais, le 1-800-361-1633 pour obtenir les noms d'entrepreneurs fiables, accrédités par le programme. Grâce à ce service rapide et efficace, la Garantie de l'APCHQ est en mesure de lui communiquer gratuitement les noms et numéros de téléphone de trois entrepreneurs en rénovation de sa région.

Le programme garantit automatiquement tous les travaux de rénovation résidentielle de ses membres. Nous conseillons toutefois de s'assurer que les détails négociés sont bien indiqués au contrat.

Publi-reportage



ACHETER EN TOUTE CONFIANCE

L'achat d'une maison est un investissement important, que l'on veut le plus durable et le plus profitable possible. Dans ce contexte, il est normal d'exiger que la maison soit enregistrée à un programme de garantie reconnu.

La Garantie des maisons neuves de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) est une protection de première force, reconnue et exigée par la plupart des institutions financières et compagnies d'assurance hypothécaire. Ce programme protège les consommateurs, advenant le cas où l'entrepreneur ne remplit ses obligations. Elle constitue, en fait, un cautionnement des obligations de l'entrepreneur envers le consommateur.

Voici, en résumé, les protections que cette garantie offre au consommateur pendant et après l'achat:

- protection des acomptes versés avant le transfert de propriété, jusqu'à concurrence de 30 000\$;
- garantie de parachèvement des travaux de l'unité résidentielle;
- protection contre les défauts cachés, tels que définis au certificat de garantie, survenant au cours de la première année et déclarés par écrit à l'entrepreneur à l'intérieur de ce laps de temps;
- protection de cinq ans contre les vices de construction affectant la solidité ou la stabilité de l'immeuble, le tout tel que défini au certificat de garantie, et déclaré par écrit à l'entrepreneur à l'intérieur de ce laps de temps;
- service de règlement des litiges juste et efficace;
- garantie transférable à un nouveau propriétaire, tant qu'elle est en vigueur.

En transigeant avec un entrepreneur membre de la Garantie des maisons neuves de l'APCHQ, le consommateur s'assure que sa maison a été construite avec soin. En effet, pour avoir droit d'offrir cette garantie, les entrepreneurs doivent répondre à des critères d'admissibilité élevés sur les plans financier, technique et administratif.

De plus, ils ont en main des documents administratifs leur permettant de faciliter la transaction pour les deux parties. À titre d'exemple, le «Certificat de parachèvement et de possession» de la Garantie des maisons neuves de l'APCHQ permet, à l'acheteur et à l'entrepreneur, de noter tous les menus travaux qui resteraient à compléter après la prise de possession de la maison.

Comment obtenir cette garantie?

Le consommateur peut communiquer avec le Service à la clientèle de l'APCHQ pour savoir si le constructeur qui l'intéresse est membre de la Garantie des maisons neuves de l'APCHQ, en composant le (514) 353-1120 ou, sans frais, le 1-800-361-4572. Il doit également s'assurer par la suite que la maison qu'il achète est bien enregistrée à la garantie de l'APCHQ par son entrepreneur.

L'acheteur doit également veiller à transiger (par offre d'achat ou contrat notarié), directement avec la compagnie accréditée auprès de la Garantie des maisons neuves de l'APCHQ. En effet, une transaction conclue avec un intermédiaire (promoteur, développeur ou autre) rend la Garantie des maisons neuves inapplicable.

Publi-reportage

Pleins feux sur les maisons neuves !

La ventilation, une question de santé

Relativement nouvelle dans les habitations d'aujourd'hui, la ventilation joue un rôle primordial au niveau du confort et de la santé. Elle agit en permettant le contrôle de l'humidité, de la qualité de l'air, des polluants et des odeurs.

Contrairement aux anciennes maisons, les maisons modernes sont tellement étanches que l'air reste emprisonné entre les quatre murs et ne se renouvelle pas. Des études récentes du Conseil national de recherche du Canada ont démontrées que cet air est saturé d'humidité, de poussière, de relents de cuisson, de fumée de tabac, d'ammoniac, de formaldéhyde et de vapeurs des solvants et des aérosols.

En plus d'avoir une incidence dommageable sur la santé des occupants, cette situation est néfaste pour la maison elle-même car l'humidité se condense sur les fenêtres qui finissent par gauchir et pourrir. C'est pourquoi, il est d'ores et déjà reconnu que les maisons neuves d'aujourd'hui doivent être dotées d'un système de ventilation mécanique intégré.

À cet effet, la norme F326 de l'Association canadienne de normalisa-

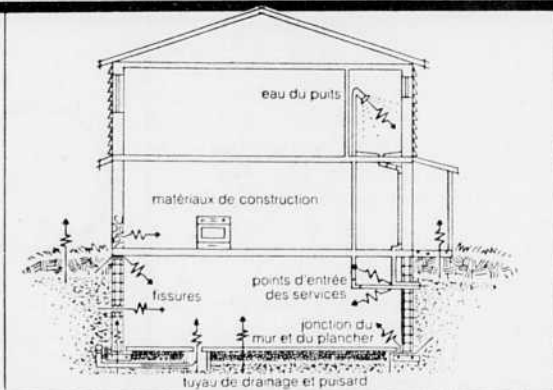
tion (CSA) recommande que toute maison neuve soit dotée d'un système central de ventilation de façon à régénérer l'oxygène de l'air et à évacuer les polluants domestiques.

Par une installation mécanique judicieuse, nous pouvons capter l'humidité, les odeurs et les polluants à leurs sources et les rejeter à l'extérieur avant qu'ils ne se répandent dans toute la maison. Nous compensons cet air évacué par une entrée d'air frais et propre qui régénère constamment l'air ambiant que nous respirons.

Une maison neuve sans ventilation est donc une maison déficiente qui met en danger la santé de ceux qui y vivent et qui ne peut offrir un confort acceptable.

La semaine prochaine, nous verrons pourquoi certains des systèmes de ventilation les plus couramment utilisés ne peuvent ventiler adéquatement nos maisons.

Pour informations, composez le (819) 564-8966
M. Pascal Fréchette



Le radon est un gaz radioactif qui entre par les fondations et contamine l'air intérieur des maisons.

HABITATION

TIRÉ DU MAGAZINE
RÉNOVER



DOSSIER no 5105

VOUS AVEZ APPRÉCIÉ...
VENEZ À NOS BUREAUX VOIR ET CONSULTER
GRATUITEMENT D'AUTRES SUPERBES RÉNOVATIONS.

Pour votre projet de rénovation communiquez avec:

(***) Les Dessins

(***) Drummond inc.

SHERBROOKE (819) 564-8966

DRUMMONDVILLE (819) 477-3315

Tous droits réservés - 1991 - Les Dessins Drummond Inc.



IDÉES DE CONSTRUCTION? DÉCORATION? RÉNOVATION?

CONSULTEZ NOTRE PAGE HABITATION TOUS LES MARDIS. **La Tribune**

La coalition anti-Baie James des É.-U. se paye une page de pub de 40 000 \$

Montréal (PC)

La coalition américaine anti-Baie James s'est payée hier une pleine page de 40 000 \$ (US) dans le New York Times pour présenter le développement hydro-électrique de la Baie James et de la Baie d'Hudson comme une «catastrophe écologique comparable en ampleur à la dévastation de l'Amazonie», qui aurait pour effet de «détruire un région sauvage grande comme la France».

Le texte de cette annonce est signé conjointement par Greenpeace, le Grand Conseil des Cris, la National Audubon Society et le Sierra Club, pour ne mentionner que les plus nantis des 12 signataires.

L'affaire a été prise très au sérieux à Hydro-Québec où le problème a été non seulement discuté au sommet mais aurait aussi attiré l'attention de Québec et d'Ottawa, a déclaré un porte-parole de la société d'Etat, M. Daniel Granger.

L'annonce du Times invitait, formule à l'appui, les lecteurs à écrire au gouverneur de New York, M. Mario Cuomo, pour lui dire qu'on n'a plus besoin d'études pour savoir que le méga-projet de la Baie James est le plus dévastateur de tous les projets jamais entrepris en Amérique du Nord.

L'annonce invitait aussi les lecteurs à envoyer une petite lettre au président de la compagnie American

Express, M. James Robinson, pour lui demander de mettre au pas sa division Shearson Lehman Brothers qui a participé, au cours des dernières années, à des opérations de financement d'Hydro-Québec avec Merrill Lynch et la First Boston Bank.

Aucun groupe environnemental

québécois n'a voulu commenter l'affaire qui en a surpris plusieurs, y compris chez Greenpeace Québec, en raison de l'énormité des affirmations qu'elle contient.

Seul a réagi officiellement le vice-président à l'Environnement d'Hydro-Québec, M. Daniel Dubeau, qui

la qualifiait «d'insulte à l'intelligence».

M. Dubeau a insisté sur le fait que seulement 1786 km carrés seront noyés dans le projet Grande-Baleine et qu'il ne s'agira pas d'une «destruction» puisqu'on créera un écosystème aquatique d'une grande vitalité biologique.

Grande-Baleine ne serait nécessaire qu'en 2004 pour les besoins du Québec

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

S'il n'était destiné qu'à répondre à la demande en énergie des Québécois, le projet hydro-électrique de Grande-Baleine ne serait nécessaire qu'à compter de l'an 2004.

C'est cinq années plus tard qu'actuellement prévu. Ce sont en effet certains contrats d'exportation vers les Etats-Unis qui font en sorte que son entrée en service a été devancée à 1999.

Lors d'une allocution hier devant le Canadian Club à Montréal, la ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, a expliqué qu'en raison de la croissance prévue de la demande d'électricité au Québec d'ici l'an 2000, de nouveaux barrages devront être construits.

«Le gouvernement doit envisager impérativement la mise en place de

nouveaux équipements de production afin de répondre à la demande des Québécois, d'abord, a dit Mme Bacon. A cette seule fin, le projet Grande-Baleine est requis en l'an 2004.»

En conférence de presse, Mme Bacon a signalé que Grande Baleine a été devancé «pour nous permettre sur l'ensemble du réseau d'avoir davantage de possibilités, ce qui nous permettrait d'offrir les 1000 mégawatts (de puissance et d'énergie fermes) à New-York et les 345 mégawatts au Vermont».

Or, faut-il rappeler, le maintien du contrat entre Hydro-Québec et l'Etat de New York est moins certain qu'il ne l'était. Encore la semaine dernière, alors qu'il était de passage à Montréal, le maire de New-York, David Dinkins, évoquait l'hypothèse que les économies d'énergie pourraient rendre moins nécessaires les importa-

tions substantielles d'énergie d'Hydro-Québec. Il ajoutait que les divers aspects de ce dossier seraient étudiés au cours des mois à venir.

Hydro-Québec et l'Etat de New-York ont décidé en août dernier de reporter d'un an le délai qui permettait à l'un ou l'autre d'annuler le contrat sans encourir de pénalités. D'abord prévu pour le 30 novembre prochain, le délai a été reporté au 30 novembre 1992.

Ce report fait en sorte que les livraisons éventuelles à l'Etat de New-York ne débuteraient qu'en 1996 au lieu de 1995, tandis que Grande-Baleine n'entrerait en service qu'en 1999 au lieu de 1998.

Quant au contrat avec le Vermont Joint Owners, il est en vigueur. Ce sont cependant 308 mégawatts qui sont exportés, certaines municipalités ayant décidé par référendum de se passer de l'énergie du nord.



Le président de Héroux Inc., Gilles L'Abbé (à gauche), montre une pièce usinée au premier ministre Bourassa et au ministre fédéral Marcel Masse.

Levesque précisera bientôt quand sera imposée l'autre taxe

Pierre ROBERGE Longueuil (PC)

La durée d'un report de la TVQ sera bientôt décidée, a affirmé hier le premier ministre Robert Bourassa. Cette taxe provinciale de huit pour cent devait, à l'origine, frapper les services le 1er janvier 1992; les biens le sont depuis janvier 1991.

L'annonce par le ministre des Finances Gérard-D. Levesque quant à la durée du report est «imminente», une fois réglés les détails quant à l'harmonisation avec le gouvernement fédéral, a expliqué le chef libéral.

«L'intention du gouvernement est ferme, il s'agit d'accorder un répit aux consommateurs», a dit M. Bourassa. La semaine dernière, il avait annoncé son intention d'un tel report pour ensuite préciser que cela aurait lieu dans la mesure des moyens du Québec.

Présent hier à l'inauguration de nouveaux locaux de Héroux, un constructeur de trains d'atterrissage, le chef libéral a été évasif sur les questions d'ordre constitutionnel. Des élections en 1992 plutôt qu'un référendum? «Il n'y aura pas d'élections en 1991», a-t-il observé.

Avec à ses côtés un ministre fédéral, Marcel Masse, de la Défense, M. Bourassa a tenu à rappeler la récente garantie de prêt de 350 millions \$ d'Ottawa, «passée plutôt inaperçue» et touchant la construction de 20 avions par Canadair, de Saint-Lau-

rent. A-t-il arbitré une mésentente entre la Régie des installations olympiques et son ministre de tutelle André Valerland, quant à la réparation de la toile du stade? «Le premier ministre observe, il est toujours prêt à aider. Dans le cas de la toile, il y a fondamentalement convergence pour la sécurité, avec des discussions sur les modalités.»

600 employés

Héroux Inc. a investi 10 millions \$ pour ajouter 4200 mètres carrés utiles à ses installations de Longueuil, situées à côté du cégep Edouard-Montpetit dont une composante est justement l'École nationale d'aérotechnique.

L'usine de Longueuil, qui compte quelque 600 employés et techniciens spécialisés, fabrique des trains d'atterrissage et les entretient: elle est maintenant équipée pour desservir ceux des Boeing 747, DC-10 et Lockheed 1011.

Gilles Labbé, président de Héroux, a annoncé que l'entreprise fabricante des pattes du module lunaire Apollo, qui avait aluni dès juillet 1969, a obtenu le contrat de Canadair pour le train d'atterrissage de son nouvel avion-citerne, le CL-415 quadrimoteur.

Les travaux d'agrandissement et modernisation permettent aussi d'utiliser dans le nettoyage des pièces moins de solvants, qui sont remplacés par des solutions légèrement alcalines.

Mercure devient d.g. de l'École nationale de théâtre

Montréal (PC)

La comédienne Monique Mercure occupera à compter du 4 novembre le poste de directeur général de l'École nationale de théâtre (ENT). Mme Mercure, qui rencontrait la presse hier, est la première femme, et la troisième francophone, à diriger cette institution pan-canadienne fondée en 1960 et installée depuis à Montréal.

Jean Gascon, l'un des fondateurs de l'ENT, en fut le premier directeur général. Monique Mercure en sera la huitième en 31 ans, prenant le relais du Torontois Paul Thompson qui a quitté son poste en septembre dernier après un mandat de trois ans. Paul Thompson avait succédé à Jean-Louis Roux qui avait occupé le poste durant cinq ans, de 1983 à 1987.

Entre Jean Gascon et Jean-Louis Roux tous les directeurs généraux de cette institution pan-canadienne ont été des anglophones, de James de B. Domville à Richard Dennison, en passant par David Peacock et Donald McSween.

En annonçant la nomination de Mme Mercure, hier, et en précisant que la décision a été «unanime», le président du Bureau des gouverneurs de l'École nationale, Me Bernard A. Roy, a précisé que l'idée d'«alternance» entre anglophones et francophones ne jouait jamais dans le choix du directeur et que, pour l'École, il s'agissait de trouver «le meilleur candidat».

Monique Mercure, une comédienne à la carrière impressionnante, a rappelé que lorsque l'École nationale fut fondée elle jouait au Théâtre du Nouveau Monde dans L'Opéra de quat'sous, de Brecht, mise en scène par Gascon, le rôle de Lucy Peachum, et qu'au moment où elle prendra son poste en novembre elle sera en train de jouer dans L'Opéra de

quat'sous au même TNM mais cette fois-ci le rôle de Célia, la mère Peachum.

Aussi connue au Canada, pour avoir joué à Stratford, puis au cinéma et à la télévision, Monique Mercure est l'un des plus grands noms de la scène théâtrale au Québec. Elle a joué autant Euripide, Shakespeare, Beckett, Brecht, que les auteurs québécois comme Michel Tremblay, Michel Garneau, Jovette Marchessault et René Daniel Dubois. On dit que sa «présentation aux étudiants», hier matin à l'École nationale, fut rien de moins que «triomphale». Monique Mercure, à 60 ans, apporte avec elle à la direction de l'institution une vie consacrée au théâtre, et une solide camaraderie avec les nouvelles générations d'auteurs et de comédiens.

L'École est la grande institution d'enseignement théâtral au Canada et le Bureau des gouverneurs a lui-même sollicité la candidature de Mme Mercure. Après avoir longuement réfléchi, Monique Mercure a accepté le défi, affirmant, hier, qu'elle «n'a pas de plan quinquennal, ou de vision réformatrice» mais qu'elle va se consacrer à ce nouveau boulot comme elle attaque un rôle.

Monique Mercure ne cessera pas pour autant ses activités à la scène ou à l'écran. Elle a actuellement deux contrats au théâtre, dont le Brecht au TNM dans une mise en scène de René Richard Cyr, et elle entend continuer de travailler à raison d'une pièce ou d'un film par année. Rappelons qu'en 1977, Monique Mercure avait décroché la Palme d'interprétation féminine au festival de Cannes pour son rôle dans J.A. Martin photographe, de Jean Beaudin.

Elle n'arrive pas comme un étranger à l'ENT puisqu'elle y a déjà enseigné à quelques reprises et qu'en 1977 elle y avait monté Les sorcières de Salem, de Miller.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Vous avez réussi à épargner? Bravo! Maintenant, faites vraiment profiter vos épargnes... avec les Obligations d'épargne du Canada. Mais hâtez-vous car les nouvelles obligations sont en vente à leur valeur nominale jusqu'au 1^{er} novembre seulement. Achetez vos obligations aujourd'hui même à votre institution financière. Votre paiement peut être daté du 1^{er} novembre, jour où vos obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

7 1/2 %
LA PREMIÈRE ANNÉE

C'est le temps de faire fructifier vos épargnes.

TOUT COMPTE FAIT...

examinez bien cette combinaison unique d'avantages :

SÛRES. Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. C'est un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

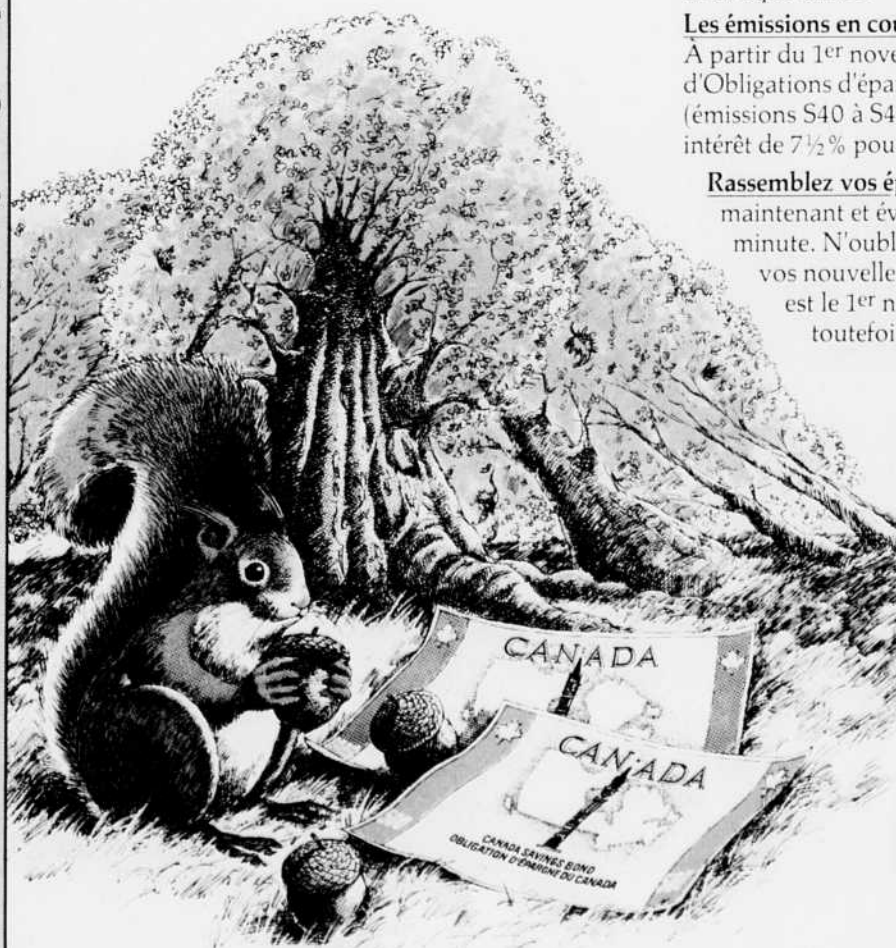
ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS. Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.

TAUX D'INTÉRÊT GARANTI. Les Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt avantageux : 7 1/2 % la première année. Non seulement ce taux est-il garanti pour une année entière, mais vous avez en plus la possibilité d'encaisser vos obligations en tout temps. Pour chacune des onze années suivantes jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel de cette émission sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

Deux types d'obligations. Si vous choisissez l'obligation à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Si vous optez plutôt pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé par chèque ou sera versé directement à votre compte le 1^{er} novembre de chaque année.

Les émissions en cours rapportent elles aussi 7 1/2 %. À partir du 1^{er} novembre 1991, les six dernières émissions d'Obligations d'épargne du Canada datées de 1985 à 1990 (émissions S40 à S45 inclusivement), rapporteront un intérêt de 7 1/2 % pour l'année.

Rassemblez vos épargnes dès maintenant! Agissez maintenant et évitez ainsi les files d'attente de dernière minute. N'oubliez pas que la date limite pour acheter vos nouvelles obligations à leur valeur nominale est le 1^{er} novembre. La vente d'obligations peut toutefois être interrompue en tout temps.



Les Obligations d'épargne du Canada

Un moyen par excellence pour faire fructifier vos épargnes.

Canada

ACHETEZ-LES JUSQU'AU 1^{er} NOVEMBRE

La Sentra 1992 s'inspire d'un concept vieux de 5 000 ans.



Un produit bien pensé dure longtemps.

Et les propriétaires de Sentra sont là pour en témoigner puisque la Sentra de Nissan est la seule voiture à s'être mérité le prix de la Pyramide de la CAA* pour sa fiabilité et la satisfaction de ses propriétaires durant deux années consécutives! Tout un exploit!

Voilà déjà une excellente raison de devenir propriétaire d'une Sentra 1992!

Mais des bonnes raisons pour acheter une Sentra, ce n'est pas ce qui manque. Par exemple; malgré sa faible consommation d'essence (5.6L/100 km sur l'autoroute**) la Sentra est tout de même équipée d'un des plus puissants moteurs standard de sa catégorie et engendre 110 chevaux à 6 000 tr/min.!

Mais encore! La Sentra 1992 est protégée, comme tous les nouveaux véhicules Nissan, par l'Engagement Satisfaction Nissan.

Mais une des meilleures raisons d'acheter une Sentra cette année, c'est son prix! À partir de seulement 11 490 \$ pour une Sentra 1992. Toute une affaire pour ce que vous considérez être votre «huitième merveille du monde»!

Voyez votre concessionnaire Nissan pour une liste plus exhaustive des multiples bonnes raisons d'acheter une Sentra 1992.



Sentra DLX 1992 à partir de 11 490 \$*

*P.D.S.F. pour la Sentra DLX 1992 avec transmission manuelle. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

**Selon les données de 1991 de Transports Canada. *CAA est une marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

Votre ^{très}sympathique
concessionnaire



SHERBROOKE NISSAN — 4280, Boul. Bourque, Rock Forest — 823-8008
NISSAN MAGOG — 427, Boul. Bourque, Omerville — 843-8145